

Lettre du P. Augustin L. de Glapion à M. Hugues  
Finlay, du Conseil Législatif.

**M**ONSIEUR LE PRESIDENT,

Je vous fais mes excuses de ce que j'ai tant tardé à répondre à la lettre qu'il vous plut de m'adresser le 26 d'Août dernier.

Si vous jugés indispensable que nous paroissions devant L'honorable Comité, nous nous y siterons le 15 du présent mois, à L'heure prescrite. Mais nous ne pourrons y dire que ce que j'ai L'honneur de vous écrire cy deffous :

1°. Depuis que nous sommes sous la Domination Angloise, nous avons été; nous sommes encore; et nous ferons toujours sujets soumis et fidèles à sa Majesté Britannique. Nous osons nous flatter que les Gouverneurs Anglois, qui ont commandé dans cette province, ne nous refuseroient pas Leurs Certificats de notre fidélité et de notre obéissance.

2°. Il paroît donc que c'est moins de nos personnes, que de nos biens temporels qu'il s'agit en cette circomstance.— Nos biens, ou nos fonds nous sont venus de trois sources différentes: 1°. Les Roix de France nous en ont donné une partie: 2°. Quelques particuliers nous en ont donné une autre partie: Ces dons ont été faits en vuë de pourvoir à la subsistance des jésuites Missionnaires employés à l'instruction des sauvages et des Canadiens. Le plus grand nombre d'entre eux n'a cessé de se livrer à ces œuvres de charité, que quand ils ont cessé de vivre; et ceux